

Le 26 janvier 2015

FLASH INFO EXAMEN PROFESSIONNEL TSPEI

Le 16 février prochain auront lieu les épreuves orales de l'examen professionnel de Technicien Supérieur Principal de l'Economie et de l'Industrie. Solidaires I.D.D. présente ses vœux de réussite aux candidats et les encourage à bien préparer ce moment crucial.

Cette préparation porte sur des épreuves techniques, mais aussi sur l'épreuve de présentation du parcours professionnel. En effet, si l'on se réfère au rapport du président du dernier jury de l'examen professionnel, cette partie est trop souvent négligée alors qu'elle est importante et qu'elle fait partie intégrante de l'examen.

Pour rappel : cette présentation, qui doit retracer le parcours professionnel de l'agent, doit se dérouler durant 10 minutes maximum et en aucun cas en moins de 5 minutes. Elle constitue systématiquement l'entrée en matière de l'entretien : **elle est déterminante !**

Solidaires I.D.D. invite donc tous les candidats à s'entraîner à cet exercice en tenant compte du délai contraint imparti. La notation prend en compte le respect de ce critère. En tant que de besoin, Solidaires I.D.D. encourage les candidats à suivre des formations et surtout à requérir de leur administration d'appartenance l'organisation d'oraux blancs.

Par ailleurs le rapport que vous pouvez consulter à l'adresse ci-dessous pointe du doigt deux autres difficultés :

<http://www.economie.gouv.fr/recrutement/aide-a-preparation-lexamen-professionnel-davancement-au-grade-technicien-superieur-princ> (site du ministère) pour la préparation au concours

Tout d'abord, une très grande hétérogénéité des parcours professionnels ainsi qu'un problème décrit comme étant un « manque de curiosité des agents » ont été relevés. Le premier point évoqué n'est évidemment pas une surprise tant le vivier des TSEI est riche et varié. Solidaires I.D.D. rappelle qu'il revendique depuis longtemps que les sujets des épreuves écrites soient les plus larges possibles pour prendre en compte la diversité des métiers exercés par les TSEI, en particulier les spécificités de ceux exercés par les TSEI en MAD. Sur le second point, Solidaires I.D.D. se montre extrêmement surpris. Il s'interroge, d'une part sur le fondement de cette affirmation (les questions étaient-elles en adéquation avec les profils des agents ?), d'autre part sur la manière d'y remédier.

En prenant connaissance du rapport mentionné supra, Solidaires I.D.D. a eu l'impression de revivre les moments douloureux d'un passé récent où une organisation syndicale corporatiste avait jeté l'opprobre sur tout une catégorie d'agents au motif que ceux-ci n'avaient pas le « niveau intellectuel » suffisant pour intégrer la corporation considérée. Au travers de ce regrettable incident, Solidaires I.D.D. voit notamment l'échec de la politique de suivi de nos collègues éclatés dans différents services suite à l'externalisation des contrôles techniques. En effet, si Solidaires I.D.D. reconnaît le travail réalisé lors des reclassements effectués en 2005, notamment grâce à son action syndicale, il s'interroge sur l'égalité de traitement de nos collègues en MAD, en matière de suivi et d'évolution professionnelle. Il ne faut donc pas s'étonner que certains candidats rencontrent d'énormes difficultés dans des domaines qui ne relèvent pas de leur cœur de métier.

Solidaires I.D.D. dénonce et continuera de dénoncer ce qu'il considère comme l'abandon des agents en MAD par leur direction de gestion, la DGE, qui peut encore être influencée par les comportements ultra-corporatistes de certaines organisations syndicales.

Solidaires I.D.D. adresse ce jour à la Direction Générale des Entreprises un courrier de protestation et une demande solennelle de prise en compte réelle des problèmes rencontrés par les agents en MAD, particulièrement en ce qui concerne leur progression de carrière.

Vous pouvez compter sur Solidaires I.D.D. pour rester vigilant, mobilisé et combatif sur ce dossier comme sur tous ceux qu'il porte et ainsi honorer la confiance des agents

ANGERVILLE LA CAMPAGNE, LE 26 JANVIER 2015

MONSIEUR JEAN JACQUES HUET
SECRETAIRE GENERAL DE SOLIDAIRES I.D.D.
DREAL Haute Normandie
Unité Territoriale de l'Eure
Rue de Melleville
27930 ANGERVILLE LA CAMPAGNE
Tél. : 02 32 23 45 76 – 02 32 23 45 70

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DES ENTREPRISES
MINISTERES ECONOMIQUES ET FINANCIERS
67 RUE BARBES
94201 IVRY SUR SEINE

Monsieur le Directeur Général,

Lors de l'externalisation des contrôles techniques des poids lourds en 2005 et la création du corps des techniciens du MINEFI, puis lors de la fusion des corps de TSIM et de TM et surtout suite à leur intégration, dans le cadre du NES B, dans le nouveau corps des TSEI, Solidaires I.D.D. n'a cessé d'attirer solennellement votre attention sur le cas des agents (TM puis TSEICN) en position de mise à disposition.

Solidaires I.D.D. n'a eu cesse, dans les instances officielles ou informelles, à chaque réunion des CAP, d'exprimer son inquiétude quant au devenir et à la progression de carrière légitime de ces fonctionnaires et de vous informer du sentiment d'abandon qu'ils ressentent de la part de leur administration de gestion.

Solidaires I.D.D. constate que, s'il a été entendu, il n'a jamais été écouté et que toutes les propositions qu'il a pu faire sont restées lettres mortes.

Non seulement ces agents ont vu leurs missions, auxquelles la plupart étaient viscéralement attachés, externalisées pour des raisons qui restent encore à démontrer, mais, de plus, ils se sont montrés capables de s'adapter avec talent et réussite dans les nouvelles fonctions qui leur ont été confiées, bien souvent au prix de très lourdes formations.

Aujourd'hui, après tant d'efforts consentis, ce que Solidaires I.D.D. avait dénoncé et craint, est arrivé. Ces agents se voient quasiment privés d'avenir professionnel, notamment dans le cadre de la promotion. En effet, les épreuves de l'examen professionnel qu'ils doivent préparer et soutenir, sont totalement inadaptées à leurs cas et les privent d'espoir de promotion.

Solidaires I.D.D., et ce n'est pas faute de l'avoir proclamé, regrette amèrement que vous les ayez délaissés, sachant que des pistes de travail existent pour réparer cette injustice.

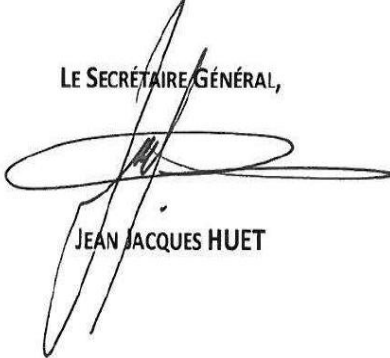
Solidaires I.D.D. se permet de réitérer quelques-unes de ses propositions, qu'il a maintes fois évoquées. Parmi celles-ci, la mise en place d'un plan exceptionnel de qualification, au regard du nombre d'agents concernés (environ 120) et de leur catégorie, paraît possible sans que cela ampute dangereusement le budget de l'Etat.

Dans la même ligne, une promotion sur « titres » ou qui tienne compte des responsabilités exercées par ces agents dans leurs directions ou services d'accueil semble aussi relativement facile à envisager.

Enfin, si vous persistez à maintenir l'organisation d'un examen professionnel pour intégrer le grade de technicien principal de l'économie et de l'industrie (TSPEI), en tenant compte des propositions de Solidaires I.D.D., vous le rendrez accessible au plus grand nombre, vous évacuerez ainsi le sentiment d'injustice ressenti et décrit supra et vous participerez à l'amélioration des conditions de vie au travail des agents concernés.

Solidaires I.D.D. reste à votre disposition pour étudier toutes les possibilités qui peuvent être mises en œuvre au profit de ces personnels comme sur tout autre sujet concernant les corps techniques gérés par votre direction générale sous votre responsabilité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

JEAN JACQUES HUET

Copies adressées à :

- Mme la secrétaire générale de la DGE
- M. le sous-directeur des Ressources Humaines et de la Communication
- M. le délégué fédéral de la Fédération Solidaires Finances
- Chrono Solidaires I.D.D.